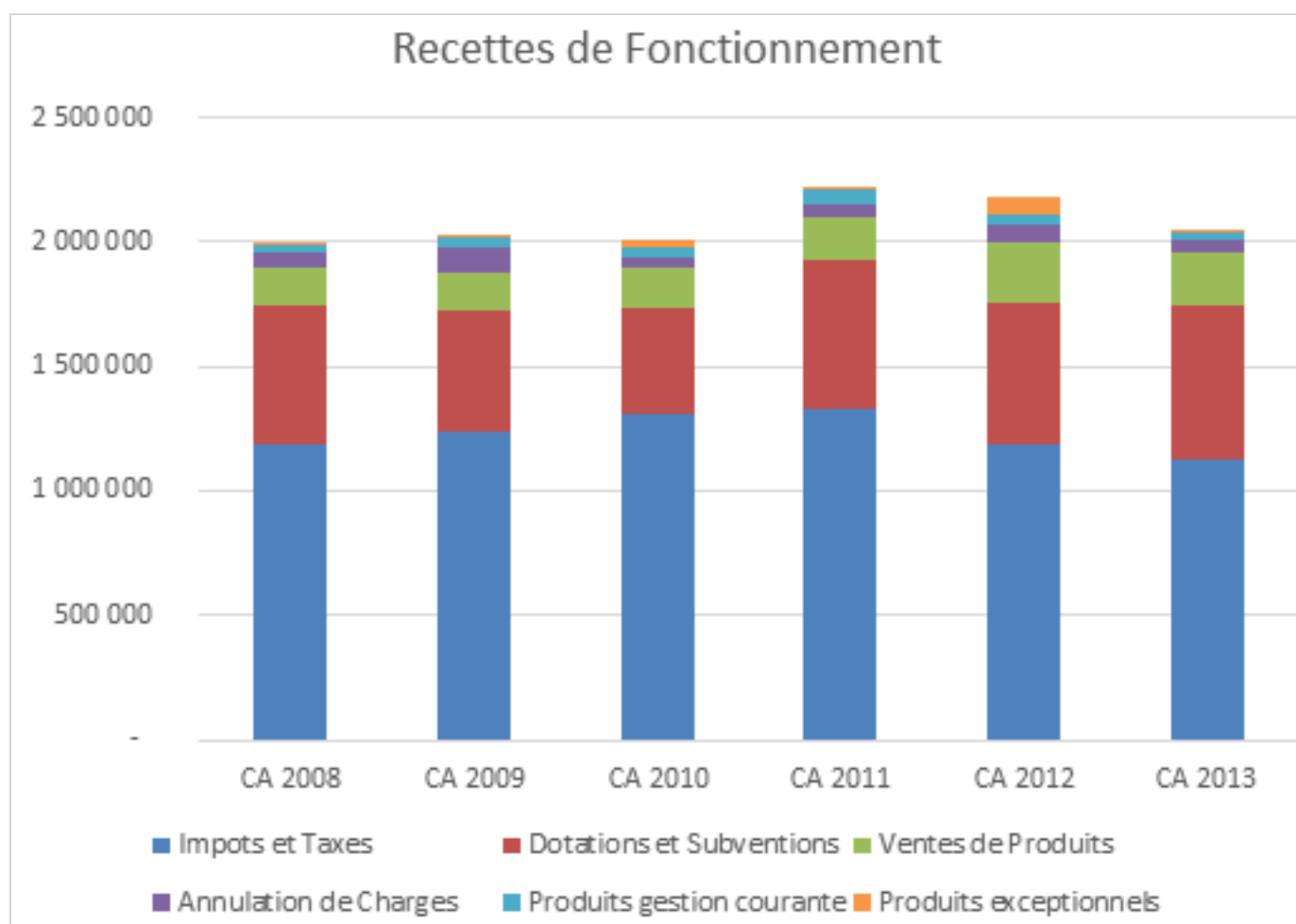
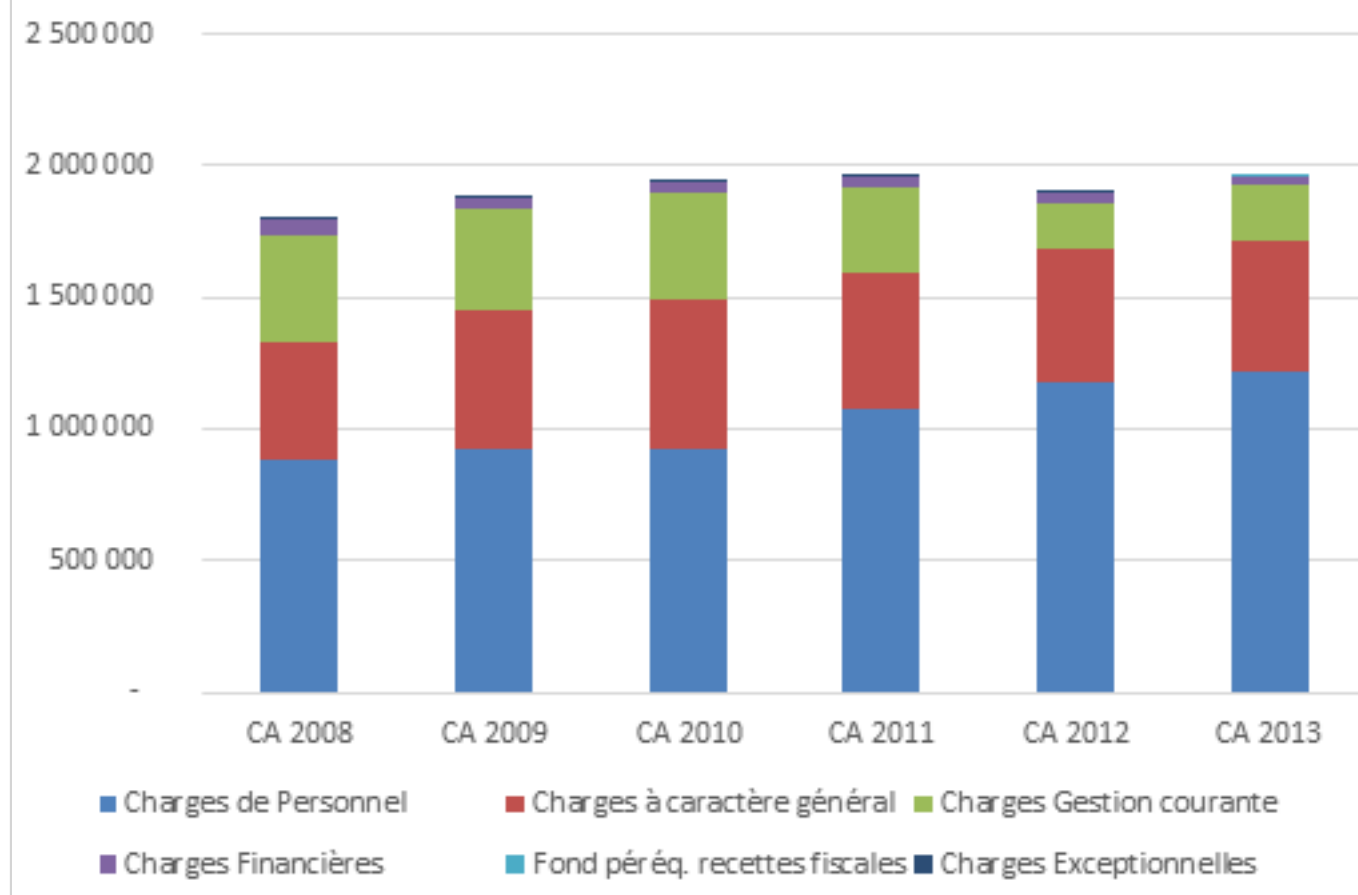


Recettes et dépenses de fonctionnement 2013



Dépenses de fonctionnement



Le transfert des services à la personne n'a pas généré à proprement parler une baisse de charges notable dans la mesure où la commune met à disposition de l'intercommunalité les personnels concernés. L'effet est au niveau des recettes mais avec une année de décalage puisque le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Sicoval rembourse ces charges à la commune à terme échu.

Spécifiquement en 2013 la commune a vu ses recettes amputées du remboursement du trop-perçu de plus de 46 000 € suite à l'erreur des services fiscaux sur l'évaluation des bases de la fiscalité locale de 2010.

[Retour](#)